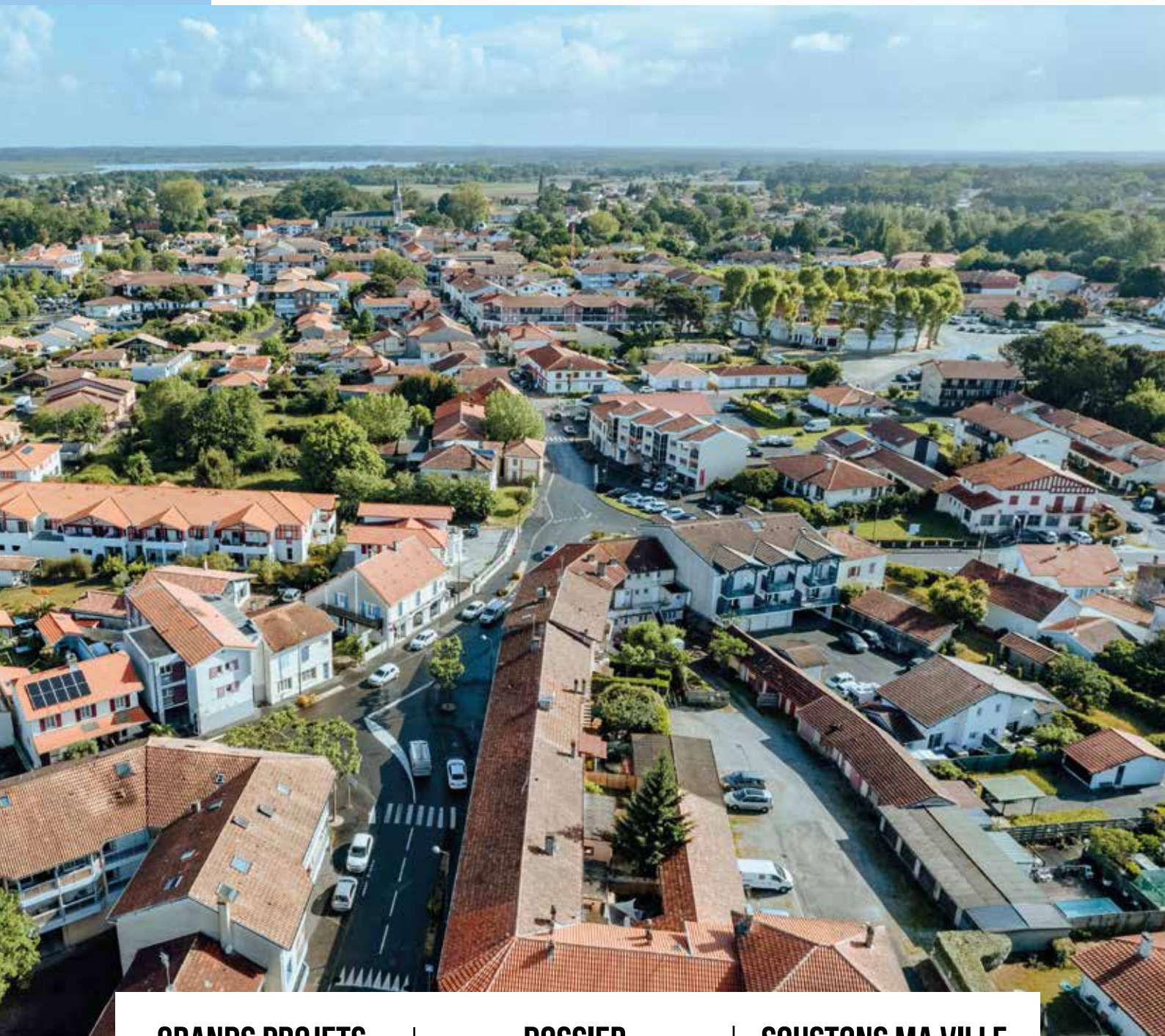


SOUSTONSINFOS

Votre magazine d'informations municipales



GRANDS PROJETS

L'aménagement
de la place
des arènes

DOSSIER

Logement :
la quête d'un
avenir plus détendu

SOUSTONS MA VILLE

Un nouveau
site internet

SOMMAIRE

4 SOUSTONS EN IMAGES

6 LES GRANDS PROJETS

L'aménagement de la place des arènes

La rénovation du stade Rémy Goalard

La requalification de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny



LE DOSSIER

Logement :
la quête d'un
avenir plus détendu

17 SOUSTONS, MA VILLE

Un nouveau site internet pour la ville

Un espace "France Services"
près des soustonnais

Les fêtes de Soustons 2024

20 L'AGENDA PARTAGÉ

21 EXPRESSIONS POLITIQUES

22 LE CARNET

24 LE PORTRAIT

"Au liégeur" et "Agglolux",
une histoire de familles



Chères Soustonnaises,
Chers Soustonnais,

Alors que nous avons entamé une nouvelle année, laissez-moi vous remercier très sincèrement pour tous ces bons moments que nous avons partagés en 2023, autour des différentes manifestations qui ponctuent nos saisons. Qu'elles soient sportives, culturelles, festives, organisées par notre ville, par le comité des fêtes ou par l'ensemble de nos associations, je souhaite tout spécialement saluer encore une fois ici, l'action des nombreux bénévoles qui donnent de leur temps au service de notre vivre ensemble. Une ville inclusive, solidaire est aussi celle qui permet à tous d'avoir accès à un logement. Cause nationale, cette problématique est devenue, aussi, chez nous, un sujet de préoccupation. C'est pourquoi, j'ai souhaité que l'on consacre un dossier spécial dans ce journal municipal sur les outils que nous mettons en place pour permettre à chacun et surtout aux jeunes de pouvoir bâtir leur vie ici s'ils le souhaitent. Logements sociaux, accession sociale à la propriété, grâce à une politique volontariste, nous avons, depuis le début du mandat, pu permettre à 134 familles d'accéder à un logement sur Soustons alors même qu'elles n'auraient pu le faire aux prix actuels du marché. Nous continuerons à œuvrer en ce sens comme nous souhaitons continuer à bâtir de nouveaux projets autour desquels nous aurons plaisir, j'en suis certaine, à nous réunir. Je veux parler plus particulièrement de la rénovation du stade Rémy Goalard dont les travaux vont débiter après la saison rugbystique ou le projet de la place des arènes qui va nous occuper les 30 prochains mois.

Pour terminer ces quelques lignes, je voudrais vous dire qu'au-delà des grands projets, une de nos priorités, c'est aussi de travailler à votre bien être quotidien. C'est pour cela, que j'ai souhaité, avec mon équipe, venir vous rencontrer là où vous habitez, dans vos quartiers, pour que l'on échange librement autour d'un café. Les 5 premières rencontres organisées à Hardy, Soustons plage, Mora, Costemale, Nicot nous ont vraiment permis de prendre le temps d'échanger avec chacun d'entre vous, de manière simple et sans tabous, et je sais que nous avons pu régler certains petits désordres quotidiens immédiatement. D'autres demandes sont à l'étude pour trouver une solution.

Nous allons poursuivre ces échanges tout au long de l'année. Nous vous y attendons nombreux.

Au plaisir de vous rencontrer,

Bien cordialement,

Mme le Maire,
Frédérique Charpenel



**2024,
UNE ANNÉE
PRÈS DE VOUS,
POUR VOUS...**



VILLE DE SOUSTONS - 29 ÉLUS, 230 AGENTS COMMUNAUX



01 Renforcer l'accès au service public

Le 10 novembre dernier, Mme le Maire a inauguré, aux côtés de Mme la Préfète des Landes, **le nouvel espace « France services » dans les locaux du Pôle social**. Ce dispositif permet aux Soustonnais et aux habitants du canton **d'accéder à une information facilitée et professionnalisée de la part de nos agents du CCAS sur plus de douze dispositifs d'Etat** (CPAM, CAF, Pôle Emploi, cartes grises, ...) et à des rendez-vous personnalisés, en face à face avec plus de sept administrations de l'Etat dont la trésorerie qui a fermé ses portes en septembre dernier. Avec ce dispositif présent sur la commune, Mme le Maire et son équipe municipale confortent leur action **d'agir en faveur de l'efficacité auprès des usagers du service public de proximité**.

02 Soustons, Terre de Jeux Olympiques

A quelques mois de l'ouverture des Jeux Paralympiques de Paris 2024 (du 28 août au 8 septembre 2024), **l'équipe de France paralympique d'aviron est venue en stage sur le bassin du Centre Sportif de l'Isle Verte de Soustons**. Devenu une destination régulière pour l'élite de la discipline, le bassin soustonnais (dont les lignes d'eaux ont été rénovées récemment) va accueillir en 2024 de nombreuses équipes internationales (françaises, scandinaves, serbes, anglaises). En ce qui concerne **le sport paralympique**, c'est **l'équipe de France de Judo** qui sera présente à Soustons, **du 1^{er} au 15 août 2024**.





03 La "Soustonnaise en liberté", une solidarité exemplaire

C'est toute la Ville de Soustons qui se mobilise pour lutter contre le cancer du sein, à travers **La Soustonnaise en Liberté**. Comme chaque année, l'engagement individuel et collectif des Soustonnais provoque un élan solidaire considérable, avec **près de 600 participants à la course-marche** du 22 octobre. Ainsi, **la Ville de Soustons a remis un chèque de 6 962 € au Comité des Landes de la Ligue contre le Cancer** le 21 février dernier.



04 Accompagner l'engagement citoyen des jeunes soustonnais

C'est un **nouveau Conseil Municipal des Jeunes** qui a été élu le 14 décembre 2023 par les élèves de CM1 et CM2 de l'Isle Verte et de Notre Dame. **21 jeunes soustonnais âgés de 10 et 11 ans** ont pris place dans cette nouvelle assemblée dont le mandat s'étend sur les deux prochaines années. Lors du conseil inaugural, ils ont élu **le nouveau maire (Léa Robin)** et ses 3 adjoints (**Lenny Sauvage à la Culture/Citoyenneté/Solidarité, Lison Coigneau aux Sports et aux loisirs, Adrien Labatut à l'environnement**). Ce nouveau CMJ sera **accompagné** pour concrétiser sur le terrain les idées et les projets qu'ils ont portés avec conviction et fierté durant leur « campagne électorale ».

05 Les rencontres de quartiers pour améliorer le bien-être des Soustonnais au quotidien

L'une des priorités de Mme le Maire et de son équipe municipale est **d'améliorer au quotidien le bien être des Soustonnais**. Pour atteindre cet objectif, ils ont souhaité aller **à leur rencontre, dans leurs quartiers, pour échanger librement, simplement et sans tabous**. Après avoir rencontré les habitants des quartiers d'Hardy, de Soustons Plage et de Mora, **Mme le Maire et son équipe ont repris, en ce début d'année 2024, le chemin des échanges** avec des rencontres organisées à Costemale et Nicot. D'autres rencontres suivront durant l'année et seront communiquées aux habitants.



06 Faire de Soustons plage, une station nature 4 saisons

Après 8 mois de travaux, **l'aménagement durable de Soustons-Plage** a été inauguré le 29 septembre dernier par Mme le Maire de Soustons et Mr Henri Sabarot, vice-président du Conseil Régional et président du GIP Littoral. Ce projet répond à la promesse **de renaturer le site, d'améliorer la qualité des espaces publics et de loisirs, de renforcer les mobilités douces et l'accessibilité aux commerces** installés près du lac marin.

POUR SUIVRE LA RÉNOVATION DU CENTRE-VILLE

L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DES ARÈNES

Dans le cadre du projet urbain « **Soustons 2030, Soustons ville nature** » qui vise à **accentuer la vitalité de son cœur de ville**, et dans la continuité des différents projets d'aménagement et de construction désormais finalisés (aménagement de la rue Daste, du boulevard Darrigade, de la place du théâtre, de la plaine de l'Isle Verte, de la balade des senteurs derrière le collège et construction de la Médiathèque et de la Maison de Santé), la ville de Soustons va concrétiser **le projet de requalification et de réorganisation de la place des arènes**, engagement pris au début du mandat par l'équipe municipale.



#SOUSTONSVILLE DYNAMIQUE ET PORTEUSE D'EMPLOIS

UNE AMBITION :

Poursuivre la rénovation du centre-ville.

UN ENGAGEMENT :

Rénover et mettre en valeur la place des arènes pour en refaire un véritable lieu de vie à l'année.

UNE RÉALISATION :

Requalification de la place des arènes (renaturation, fonctionnalité du stationnement et des mobilités, aménagement paysager, sécurité) – Aménagement de locaux permanents sous les gradins – Création d'un espace public couvert (halle avec toit végétalisé)

DÉBUT DES TRAVAUX :

2025



INVESTISSEMENT
3 750 000 € HT

Cet aménagement, marqué par **le sceau de la transition écologique et énergétique**, sera à la fois **paysager** avec la requalification globale de la place des arènes et **architectural** avec l'aménagement du dessous des gradins et la création d'une halle couverte.

Ce projet vise à créer un équilibre entre la circulation et l'utilisation des espaces, en s'appuyant sur **un site renaturé, organisé et lisible**, qui assure **une continuité est-ouest**, entre le parc de la Pandelle et la plaine de l'Isle Verte.

La réorganisation future de la place proposera une **circulation fluide et sécurisée**, que ce soit pour les mobilités motorisées ou douces. **Les stationnements seront organisés et cohérents avec les flux et l'organisation de l'espace.**

Avec la concrétisation de ce projet, **les arènes deviendront un lieu de vie**, grâce à l'aménagement de locaux, sous les gradins, ouverts vers l'espace public, qui participeront à l'animation du lieu : 300m2 de surface de plancher



vont être aménagés afin d'intégrer le bureau du comité des Fêtes, un point buvette-restauration, des sanitaires, et une cellule commerciale à occupation éphémère.

Entre la rue Jean Moulin et les arènes, **une halle couverte avec toit végétalisé** sera créée pour fonctionner tout au long de l'année. **Elle pourra accueillir le cœur du marché hebdomadaire** de la commune, **les TIAPS des associations sportives des Fêtes de Soustons**, et plus généralement des animations lors des événements festifs de la commune (festivités du 14 juillet, animations de Noël...).

Les travaux devraient débuter **en début d'année 2025**.



INFOS

Retrouvez une présentation vidéo du projet de l'aménagement des arènes sur le site www.mairie-soustons.fr (Rubrique « En action » sur la page d'accueil »)

UN CONOURS POUR DÉSIGNER L'ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

22 cabinets d'architectes se sont portés candidats sur ce projet. Après analyse des candidatures par un jury composé d'élus, d'un architecte désigné par l'ordre des architectes, d'un paysagiste choisi par l'ordre des paysagistes et d'un paysagiste du CAUE, trois cabinets ont été retenus. A l'issue de cette 1^{ère} sélection, le jury a rencontré sur site les 3 finalistes afin que ceux-ci puissent analyser le potentiel de l'espace concerné et proposer une esquisse. Les trois esquisses ont été transmises au jury qui a désigné le lauréat sur une analyse de la réponse au programme (projet urbain et projet de vie).

Au final, c'est le cabinet bordelais **BULLE ARCHITECTES** qui a été désigné lauréat de ce concours et qui va être en charge de la maîtrise d'œuvre de ce projet.

 **bulle**
architectes

OFFRIR DES INFRASTRUCTURES ADAPTÉES / PRESERVER NOTRE PATRIMOINE

LA RÉNOVATION DU STADE RÉMY GOALARD VA DÉBUTER

C'est le projet qui va ravir les « Bouharts » : la rénovation du Stade Rémy Goalard.

Ce projet a l'ambition **d'offrir des infrastructures modernes et de qualité** à la pratique du rugby soustonnais tout **en préservant l'identité de notre patrimoine architectural d'exception**.

Cette rénovation va permettre, **en partie basse de la tribune, la création de 6 vestiaires** avec douches et sanitaires, d'une infirmerie, de bureaux et salles annexes. En partie haute, **des accès PMR et un espace « Médias »** vont être

créés. Les 550 places assises existantes seront maintenues avec l'installation de siège-coques.

Le concours d'architecte organisé sur le projet a vu la société dacquoise « **EQUI LIBRE ARCHITECTES** » devenir maître d'œuvre du projet. Dès que le lauréat a été connu, et en amont du projet, la ville de Soustons a organisé **des rencontres entre le maître d'œuvre et celles et ceux qui utilisent le stade au quotidien (équipe dirigeante de l'ASS Rugby)**, afin de coordonner les attentes des uns et les possibilités des autres sur le projet. Le permis de construire est déposé

et le début des travaux est prévu fin juin 2024 (à l'issue de l'actuelle saison de Fédérale 2). Il s'étalera **sur 13 mois avec un phasage qui a pour objectif d'impacter au minimum la saison sportive 2024-2025**.

Il est donc très fortement envisageable que les « Bouharts » puissent débiter la saison 2025-2026 dans une nouvelle enceinte qui restera à l'image de leur forte identité et s'alignera de façon pratique et esthétique à la hauteur de leurs ambitions.



Investissement : 2 657 160 € HT



POURSUIVRE LA RENOVATION DU CENTRE VILLE

LA REQUALIFICATION DE L'AVENUE DU M^{AL} DE LATTRE DE TASSIGNY

Le projet de requalification de l'avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny poursuit la dynamique de rénovation du centre-ville initiée en 2018. Il a pour but **de sécuriser** cette entrée de ville très fréquentée, **de lui offrir des conditions de circulation apaisées**, **de faciliter l'accessibilité** aux commerces et services présents sur cette voie, et y **accroître les possibilités de stationnement**.

Au cœur de ce projet **dont les travaux ont débuté en février pour une livraison au début de l'été 2024**, il est **prévu de sécuriser l'axe en élargissant les trottoirs, en baissant la vitesse de circulation** motorisée à 30km/h, et **en installant des ralentisseurs** sur la chaussée.

La circulation sur cette avenue restera à double sens.

Pour faciliter l'accès aux commerces, il fallait créer des espaces pour stationner.

Ce sera chose faite, sous forme d'arrêt minute ou de poches de stationnement disséminées tout au long de l'avenue, à proximité des commerces. Au final, **ce seront 30 places qui seront créées** sur l'ensemble de l'avenue.

Nous tenons à vous informer que **durant toute la durée des travaux** (mi-février - fin juin 2024) et pour des raisons de sécurité, la circulation se fera **en sens unique**, dans le sens entrant (du giratoire devant l'entreprise Dumartheray vers la place Sterling), **les commerces et les services resteront accessibles** (avec des places arrêt minute à proximité de ceux-ci).

Les commerçants et les riverains du quartier **seront informés régulièrement** des avancées des travaux et des modifications prévues au fur et à mesure **du plan de phasage du chantier (4 phases prévues)**.

€ Investissement : 591 900 € HT



INFOS TRAVAUX

Les commerces et services resteront ouverts pendant les travaux

- **Les arrêts de bus « Sterling » sur la ligne Yégo n°2** sur l'avenue du M^{al} de Lattre de Tassigny seront déplacés. Celui situé dans le sens remontant vers la route de Tosse sera situé rue Pontneau sur toute la durée du chantier, celui situé dans le sens vers le centre-ville sera maintenu à sa place initiale puis déplacé, devant le salon de coiffure Soubeste dans la phase 3 du chantier (début avril).

LOGEMENT : LA QUÊTE D'UN AVENIR PLUS DÉTENDU

“Nous sommes actuellement confrontés à un marché immobilier devenu tendu sur l’ensemble du littoral du sud des Landes, et à une offre saisonnière qui accentue la tension sur le marché locatif à l’année. Mon équipe et moi-même gardons la forte conviction que l’action publique, même si elle ne peut pas tout, peut infléchir la tendance pour assurer à chacun l’opportunité de vivre à Soustons.” *(Frédérique Charpenel, Maire de Soustons)*



SOUSTONS, AU CŒUR D'UN MARCHÉ DE L'IMMOBILIER TENDU

Sur le littoral du Sud des Landes, le **marché de l'immobilier offre peu d'opportunités à la population qui souhaite se loger.**

Le prix moyen d'une maison individuelle neuve a flambé en l'espace de 10 ans (passant de 229.000 € en 2010 à 375.000 € en 2020) et le prix du m2 en appartement a doublé (passant de 2.130 € le m2 en 2010 à 4.350 € le m2 en 2020 – **source DGFIP/DVF**).

Le marché libre est devenu **quasi inaccessible pour les couples primo-accédants**. Ils sont aujourd'hui **moins de 10%** à pouvoir devenir propriétaires.

En ce qui concerne le locatif, où l'offre est **quasi inexistante**, le constat est le même. **Le taux de logements vacants est très bas** (3,9% en 2020), alors que dans le même temps, 36% des logements ne sont pas occupés à l'année. Sur la dernière saison estivale, **le phénomène « AirBnb » a référencé près de 8.000 logements sur MACS**, phénomène qui met inexorablement à mal l'offre du locatif à l'année.

Aussi, parce qu'il est **de plus en plus rare**, ce dernier voit son prix s'envoler.

Entre pénurie de logements locatifs et flambée des prix, **le contexte économique rend la situation encore plus complexe pour les classes moyennes comme pour les plus démunis** qui peinent aujourd'hui à se loger au prix du marché.

Pour enrayer ces phénomènes, pour pallier le manque crucial de logements accessibles tant à l'achat qu'en locatif, et pour permettre à tout un chacun, quelques soient ses revenus, de construire sa vie à Soustons, l'équipe municipale mobilise l'ensemble des outils mis à sa disposition.

Avec **MACS**, Soustons détient la compétence du logement sur le territoire. Dans son PLUi et son PLH qui définissent les règles de l'habitat local, **elle met en place des « mécanismes de régulation »** qui contrôlent les constructions et imposent une offre croissante de logements sociaux.

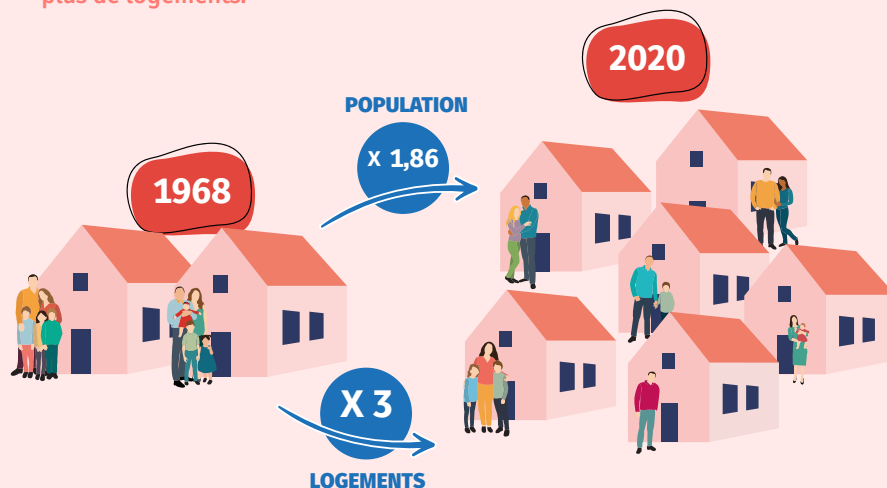
Sur le terrain, elle négocie avec les bailleurs, sur le marché du locatif social et de l'accession sociale à la propriété, tout en guidant, conseillant et accompagnant les Soustonnais dans leur volonté de continuer à vivre à Soustons.

Le marché immobilier libre est devenu quasi inaccessible pour les couples primo-accédants. Ils sont aujourd'hui moins de 10% à pouvoir devenir propriétaires sur le littoral.

L'ÉVOLUTION DU LOGEMENT EN FONCTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES (1968 - 2020)

À Soustons, comme dans bon nombre de communes, l'augmentation de la construction n'est pas uniquement liée à l'évolution démographique. Deux mutations sociales ont eu un impact sur la construction de nouveaux logements : l'augmentation du nombre de familles monoparentales et la décohabitation (fin de la cohabitation entre les parents et les enfants devenus majeurs).

Entre 1968 et 2020, pour loger 1,86 fois plus de population, il a fallu 3 fois plus de logements.



Source INSEE (2020)

PAROLES D'ÉLUS



**MICHEL
CASTETS**

Adjoint
délégué
à l'Urbanisme



**ISABELLE
LABEYRIE**

Adjointe
déléguée
aux Affaires sociales



Aujourd'hui le marché de l'immobilier et du logement est très tendu sur Soustons. Comment pouvez-vous, en tant qu'élus, impacter ce marché pour permettre aux plus jeunes de se loger dans la commune ?



"Le premier levier est réglementaire et s'inscrit dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et le PLH (Plan Logement Habitat). Ces documents définissent les règles locales en termes d'urbanisme, d'aménagement mais aussi de logement. Dans l'élaboration de ceux-ci, nous avons pu établir les règles sur notre commune, par exemple exiger un minimum de 40% de logements sociaux, sur tout projet immobilier dépassant 16 logements. Il nous est possible au fil du temps d'adapter ces règles suivant l'évolution de la situation, pour se donner encore plus de marges de manœuvre. C'est ce qui pourrait être fait très prochainement dans le PLH, que nous sommes en train de réviser au sein de MACS."



"Au-delà de l'aspect réglementaire, notre volonté est d'être au cœur du processus, d'être informés des projets et d'identifier en amont les besoins de notre population afin d'assurer le lien entre l'offre et la demande. Pour pouvoir loger les Soustonnaises et les Soustonnais qui sont dans des situations précaires ou qui souhaitent avoir la chance de trouver un logement sur la commune, la voie de la négociation est indispensable."

C'est celle qui nous incombe, auprès des bailleurs, afin de les sensibiliser aux difficultés que nos administrés ont de se loger dans notre commune, et de finir par leur imposer des minimas de logements sociaux sur les projets."

Quelles sont les opportunités que vous offre l'État pour détendre le marché ?



A la demande de Mme le Maire, notre commune classée en zone B2 depuis 2014 s'est vue reclassée en ce début d'année 2024 en zone B1. Ce reclassement aux termes un peu barbares va permettre à notre commune d'accueillir du logement locatif intermédiaire.

Ces logements, destinés aux classes moyennes, présentent des loyers inférieurs de 10% à 15% au marché locatif local.

Ce reclassement va également permettre aux ménages qui souhaitent acquérir

des logements dans notre commune de bénéficier du nouveau prêt à taux zéro, amélioré et recentré sur le collectif neuf en zone tendue. Aussi, le bail réel solidaire, qui consiste à être propriétaire de sa maison tout en n'achetant pas le terrain, sera accessible à davantage de personnes chez nous, avec des plafonds de prix qui seront ajustés.

En quoi les décisions du conseil municipal peuvent-elles impacter le marché ?



Lors du conseil municipal du 27 septembre dernier, nous avons voté une délibération qui, nous l'espérons, va remettre des logements existants sur le marché locatif à l'année. Cette délibération majeure de 60% la part communale de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale. Comme l'a dit Mme le Maire le soir du vote, si cette mesure peut permettre de réinjecter ne





Le reclassement en zone B1 va permettre aux ménages qui souhaitent acquérir des logements dans notre commune de bénéficier du nouveau prêt à taux zéro



serait-ce que 5% de ces logements sur le marché du locatif annuel, cela représentera 100 logements en plus sur ce marché, sans avoir à en bâtir de nouveaux. Dans le contexte immobilier actuel, cet apport serait non négligeable.

Concernant cette taxe, les logements vacants seront imposés à hauteur de 17 % de leur valeur locative la première année puis 34 % les suivantes.



Quel est le rôle de la commune en termes de logement locatif social ?



Le CCAS est la porte d'entrée du logement locatif social sur la commune. Son rôle est primordial.

Je m'appuie sur une formidable mécanique collective qui s'est mise en place avec les agents du CCAS, autour de tous les travailleurs sociaux départementaux et locaux. Il y a un vrai travail social en amont. Nous devons être crédibles et pointus sur les dossiers que nous présentons en commissions d'attribution. Pour cela, nous identifions les familles ou les personnes dans le besoin, nous les rencontrons pour monter les dossiers, et nous allons au bout avec eux. Il est important de maîtriser l'ensemble des demandes pour trouver un équilibre juste et homogène suivant les cas, les besoins et les urgences quand il s'agit d'attribuer les logements.



Le CCAS est la porte d'entrée du logement locatif social sur la commune...



LE PLAN LOGEMENT HABITAT, LEVIER POUR ACCROÎTRE LE NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le Plan Logement Habitat (PLH) est un document stratégique d'orientation, de programmation, de mise en œuvre et de suivi de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale. A partir d'un diagnostic, il définit les besoins de chacune des communes concernées en termes d'habitat et programme les actions à mener sur le terrain. Ces actions sont décidées par les élus suivant les besoins.

Dans le PLH actuel, la ville de Soustons impose sur chaque projet immobilier qui s'installe dans sa zone urbaine :

- 20% de logements en accession sociale à la propriété sur les projets de 12 à 15 logements.
- 15% de logements en accession sociale à la propriété et 25% de logements locatifs sociaux sur les projets à partir de 16 logements.

Sur chacun des chantiers des projets lancés sur la commune, la ville de Soustons communique le nombre de logements en locatif social et en accession à la propriété à prix maîtrisé qu'elle a imposé au bailleur.

Suivant le contexte, cette règle peut évoluer. Le prochain PLH est en cours de réactualisation. Il définira de nouvelles actions en juin 2025.



LE LOGEMENT SOCIAL UNE SOLUTION DE LOGEMENT EN ZONE TENDUE

Un logement social est **un logement financé avec l'aide de l'État, de la communauté de communes et de la commune**, qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises.

C'est une solution de logement destinée à une population dont les niveaux de revenus sont faibles, modestes ou moyens.

Il existe deux sortes de logements sociaux : **les logements locatifs et les logements en accession à la propriété à prix modéré**.

À Soustons, pour offrir plus d'opportunités à sa population de pouvoir se loger sur Soustons, **la commune impose aux opérateurs, maîtres d'ouvrage des opérations immobilières**, en collaboration avec les **bailleurs sociaux** présents sur la commune (Le Col – Clairsienne – Patrimoine Languedocienne – XL Habitat), **un quota de logements sociaux sur tous les projets immobiliers dépassant 11 logements (voir encadré p.13)**.

Il existe deux
sortes de logements
sociaux : les
logements locatifs
et les logements
en accession
à la propriété
à prix modéré.

TÉMOIGNAGE



Anaïs, 35 ans,
a pu bénéficier d'un logement en locatif social sur le projet
« L'étang blanc » à Soustons.

« En 2022, suite à un changement de vie, je me suis retrouvée à vivre avec ma fille de 8 ans chez mes parents à Soustons. On m'a conseillé d'aller sur le site internet de XL Habitat pour me positionner sur un logement locatif social sur Soustons.

J'ai effectué la demande en ligne. Ce n'est rien de compliqué. Le plus chronophage c'est de monter le dossier, de rassembler tous les documents demandés. En même temps, je prends contact avec Dominique Lhomme du CCAS pour lui faire part de ma situation personnelle du moment. J'ai été bien accompagnée dans mes démarches. Entre temps, j'ai trouvé une solution ponctuelle en emménageant dans un T3 en location via une agence immobilière.

Il s'est passé presque un an, entre ma 1^{ère} demande chez XL Habitat et le jour où je reçois un mail de « Patrimoine Languedocienne » qui m'annonce que mon dossier a été retenu pour un T3 à la résidence de l'étang blanc. En trois semaines, ma situation a changé. J'ai visité un appartement témoin, j'avais le plan de mon futur appartement. Je n'ai pas hésité. J'ai tout de suite dit oui.

Quelques jours après, j'ai eu un 2^{ème} rendez-vous pour l'état des lieux et le week-end suivant j'emménageais. Aujourd'hui, je vis avec ma fille dans un appartement T3 tout neuf à loyer modéré. En tant que soustonnaise, et travaillant ici, je suis très heureuse d'avoir obtenu ce logement. »



L'enjeu important de continuer à développer les commerces et services de proximité au cœur des projets immobiliers.

LE LOGEMENT LOCATIF SOCIAL, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les loyers de ces logements tout comme la désignation des locataires sont soumis à des règles fixées par l'État.

Ainsi, le montant du loyer au m2 est limité et le futur locataire doit passer par une **commission d'attribution** pour obtenir un logement.

Cette commission examine les demandes des candidats selon des critères précis, notamment **le plafond de revenus**. L'accès au logement social est en effet conditionné à des ressources maximales. **C'est le CCAS de Soustons qui présente votre dossier** lors de ces commissions pour tout logement social sur la commune.

Depuis 2020, **84 familles ont pu accéder à un logement locatif social**. Aussi d'ici **trois ans, 68 nouveaux logements** sont attendus sur le marché des logements locatifs sociaux.

Pour savoir si vos revenus ou votre situation correspondent aux critères requis pour se positionner sur l'obtention d'un logement social sur Soustons, **vous pouvez directement déposer votre candidature en ligne sur le site du gestionnaire départemental XL Habitat ou prendre contact avec le Centre Communal d'Action Sociale de Soustons.** (coordonnées p.16).

“
D'ici 3 ans,
68 nouveaux
logements
locatifs sociaux
sont prévus.”



LOGEMENTS SOCIAUX CRÉÉS DEPUIS 2020

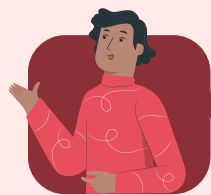
84

LOGEMENTS
EN LOCATIF SOCIAL

50

LOGEMENTS
EN ACCESSION
À LA PROPRIÉTÉ
MAÎTRISÉE

TÉMOIGNAGE



Baha, 43 ans,

a pu bénéficier d'un logement en accession à la propriété à prix modéré sur le projet du « Grand Barrat » à Soustons.

«La 1^{ère} fois que je suis venu à Soustons, en 2012, je me suis juré qu'un jour je viendrais vivre ici. C'était un objectif de vie.

Durant l'été 2019, en rentrant de la plage, je passe par la route de Magescq et je tombe sur le panneau du projet du « Grand Barrat ». Je note le numéro inscrit sur le panneau et en rentrant chez moi à Castets où j'habitais à l'époque, j'appelle ce numéro. J'ai eu de la chance, la commercialisation des logements venait de débiter. Nous avons eu très rapidement un rendez-vous avec un agent de « La Claircienne ». On était les 1^{ers}, on a eu le choix. On n'a pas hésité une seconde. Nos revenus correspondaient aux critères requis, il fallait environ 40.000 € de revenus annuels pour pouvoir se positionner.

Depuis septembre dernier, je vis en couple dans ce logement clé en main de 86m2, avec 3 chambres, 2 salles de bain, un jardin et un garage. Nous sommes pour l'instant en location, à 760€/mois mais nous allons pouvoir très bientôt acquérir ce logement dont le prix d'achat est de 230.000 €.

Nous sommes ravis et nous mesurons combien nous avons de la chance de vivre ici ! »





LES PROCHAINS LOGEMENTS SOCIAUX EN ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ET LOCATIFS À SOUSTONS

RÉSIDENCE « OPALE »

rue du Collège,
gérée par « Le Col »
8 locatifs et 4 en accession

> Contact

Mme Claveau
c.claveau@le-col.com
Logement en Opération BRS

« LE CLOS SEUVIA »,

route de Magescq,
gérée par « Clairsienne »
24 locatifs et 18 en accession

> Contact

Mme Clarac au 05 56 29 28 15
Logement en Opération PSALA

L'ÎLOT VERT,

rue du lavoir, géré par
« Patrimoine Languedocienne »
12 locatifs et 7 en accession

> Contact

Mme Gadafi au 05 58 43 38 31
ou 06 64 83 64 39
Logement en Opération BRS

LO CORSIER,

route de l'étang d'Hardy, géré par
« Patrimoine Languedocienne »
24 locatifs et 6 en accession



PLUS D'INFOS

> Contacter le CCAS

05 58 41 44 76
ccas@mairie-soustons.fr

> Devenir locataire ou propriétaire sur le marché du logement social :

xlhabitat.org

LES DISPOSITIFS D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ À PRIX MAÎTRISÉ QUI S'OFFRENT À VOUS

Face à l'augmentation des prix de l'immobilier, et pour faciliter l'accès à la propriété pour les ménages aux revenus moyens, deux dispositifs ont émergé. Ils permettent de sortir de la spéculation du marché classique en encadrant les prix.

Il s'agit du **Prêt Social Location Accession (PSLA)** et du **Bail Réel Solidaire (BRS)** qui proposent des garanties qui favorisent l'accès à la propriété à frais réduits.

Le **PSLA** se situe entre la location et l'accession et permet de différer la décision d'accéder à la propriété. Ainsi, l'achat se déroule en deux étapes. D'abord la **phase locative qui consiste en une période d'occupation du logement d'au moins 6 mois**, sous le statut de locataire. L'occupant du logement paie alors une mensualité comprenant une part locative et une part acquisitive. **Puis une phase d'acquisition qui offre au locataire une option d'achat du logement qu'il occupe.** S'il décide d'acquérir le logement, la part acquisitive jusqu'ici versée est alors déduite du prix d'achat. S'il décide de ne pas acheter le bien, la part acquisitive lui est restituée.

Ce dispositif présente certains avantages notamment une TVA à 5,5%, une exonération de la taxe foncière pendant 10 ans.

Le **Bail Réel Solidaire ou BRS** fonctionne quant à lui sur un principe de **dissociation du foncier et du bâti**. L'acquéreur devient propriétaire de la construction mais reste locataire du sol. Il rembourse son prêt immobilier et **verse en plus une redevance auprès du bailleur.**

La durée du BRS peut varier de 18 à 99 ans et se "recharger" à chaque vente, ce qui garantit la conservation de la valeur initiale du bien. Le BRS permet d'obtenir une baisse importante du prix des logements qui ont tendance à flamber dans certaines zones géographiques. **Ce type de bail est accessible sous conditions de ressources, et s'applique à un logement occupé à titre de résidence principale.**

Depuis 2020, **50 familles ont pu devenir propriétaire sur notre commune avec l'accession sociale à la propriété** à prix maîtrisé.

Aussi, d'ici trois ans, et sur les quatre prochains projets immobiliers, **35 nouveaux logements** en accession à la propriété à prix maîtrisé seront mis sur le marché (voir encadré ci-contre à gauche).

Pour prendre contact avec les bailleurs gestionnaires des projets sur Soustons, **vous pouvez contacter le Centre Communal d'Action Sociale** qui fera le lien ou directement les contacter via les coordonnées indiquées ci-contre.



UN PANEL CITOYEN SUR L'HABITAT DE DEMAIN

La construction du Plan Logement Habitat a débuté il y a un an, avec la mise en place d'une grande enquête autour du logement. Aujourd'hui, MACS lance la constitution d'un panel citoyen pour associer les premiers concernés, les habitants, à la définition des enjeux et des objectifs pour l'habitat de demain. Ce panel regroupera une quarantaine de personnes représentatives de la population du territoire. Deux temps d'ateliers sont prévus en soirées, le premier d'ici l'été et l'autre en fin d'année.

Comment faire partie du panel citoyen ?

C'est très simple, il suffit de remplir, d'ici fin février 2024, le formulaire en ligne sur <https://www.cc-macs.org/> ou de scanner ce QR Code :



BIODIVERSITE

VERS UNE MEILLEURE CONNAISSANCE ET APPRÉCIATION DE LA BIODIVERSITÉ DE SOUSTONS

Devenez acteurs de la biodiversité de Soustons !



Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, des inventaires menés par des associations partenaires spécialisées ont démarré depuis l'automne dernier en parallèle des animations proposées, en fonction des saisons, par le service "Transition écologique" de la ville de Soustons.

Les Soustonnaises et Soustonnais peuvent participer à l'élaboration de l'Atlas, en transmettant leurs propres observations de la faune et de la flore.

Plusieurs moyens sont possibles pour le faire. Ils sont proposés dans le **guide des inventaires participatifs**, disponible en mairie et sur le site internet de la ville. En cas de difficultés, Séverine, en charge du projet, peut vous accompagner dans la détermination et la saisie des données.



Pour en savoir plus sur l'ABC : www.mairie-soustons.fr

Pour des renseignements ou une aide à la saisie des données observées : severine.guyot@mairie-soustons.fr



ENVIRONNEMENT

PARTICIPEZ AU DÉFI SOBRIÉTÉ HEUREUSE

De mars à juin 2024, le Sitcom40, en partenariat avec la ville de Soustons et MACS, organise la **première édition du Défi Sobriété Heureuse**. Nous recherchons **20 familles Soustonnaises pour participer à ce défi** (6 ateliers participatifs et des défis à relever à la maison). Pendant 3 mois, elles seront accompagnées pour **réduire leur empreinte écologique et évoluer vers de nouvelles pratiques sobres et heureuses**.



Renseignements et inscription sur www.sitcom40.fr

Date limite d'inscription : 29 février 2024

GESTION PUBLIQUE

LA CHAMBRE RÉGIONALES DES COMPTES A SOUSTONS

Suite aux incendies survenus en 2023 sur le massif forestier des Landes de Gascogne, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a été mandatée dans le cadre d'une **enquête nationale sur la gestion durable de la forêt et son adaptation au changement climatique**.

C'est dans ce cadre que la CRC est venue auditionner la commune de Soustons sur sa gestion forestière.

(Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce rapport sur : www.mairie-soustons.fr – Rubrique « Ma ville – Comptes rendus et délibérations 2023 »).

La CRC, dans ses conclusions, émet une **recommandation unique** de caractère administratif visant à « intégrer au périmètre relevant du régime forestier les parcelles qui n'y sont pas encore rattachées. »

Sur la gestion de la forêt, le rapport (p19) fait ressortir qu'entre 2017 et 2021, les ventes de bois ont atteint **près de 2,1 M d'euros avec une nette prépondérance des acheteurs landais** (81,6 % du total en valeur)

La CRC conclut (p43) « il peut ainsi être considéré que la forêt communale de Soustons est gérée **durablement d'un point de vue économique mais aussi d'un point de vue de l'aménagement forestier** »

Concernant l'analyse financière de la commune, la Chambre Régionale des Comptes souligne que **les charges à Soustons sont mieux maîtrisées que dans les communes comparables** (cf. p29) et que l'endettement par habitant à Soustons, fin 2021, était inférieur à celui des communes de même strate.

SOCIAL ET CITOYENNETÉ

UN ESPACE FRANCE SERVICES AU PLUS PRÈS DES SOUSTONNAIS



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous n'arrivez pas à remplir votre déclaration d'impôts ? Vous avez des difficultés à faire la demande d'une aide à la CAF ?

Depuis son ouverture en septembre dernier, l'espace « France Services » de Soustons apporte une aide administrative à toutes les personnes qui ont des difficultés avec le numérique ou qui ne parviennent pas à accéder aux principaux organismes de services publics.

A Soustons, dans les locaux du Pôle Social, nos agents du CCAS sont là pour vous recevoir, vous guider, vous aider, et vous permettent même d'obtenir des rendez-vous en présentiel avec les administrations publiques (Trésorerie, Caisse Allocations Familiales, Pôle Emploi, Point Justice...) pour avancer dans vos demandes, vos besoins et vos attentes.

N'hésitez pas à pousser la porte de notre espace « France Services », au Pôle Social, 14 avenue du Maréchal Leclerc.

« France Services » à Soustons est ouvert le lundi 8h30-13h / Mardi 9h-12h et 13h30-18h / Mercredi 8h30-12h30 / Jeudi 13h30-18h et Vendredi 8h30-12h30



Pour plus d'informations, contactez le CCAS de Soustons au 05 58 41 44 76.

COMMUNICATION

LA VILLE DE SOUSTONS MODERNISE SON SITE INTERNET

Depuis novembre dernier, la ville de Soustons s'est dotée d'un nouveau site internet dans lequel l'organisation des contenus et l'ergonomie ont été entièrement repensées.

En service depuis plusieurs années, www.mairie-soustons.fr, support de la relation de proximité entre la ville de Soustons et ses administrés, était devenu obsolète tant du point de vue technique qu'ergonomique. La nouvelle version a été pensée dans l'exigence forte de permettre aux utilisateurs de trouver rapidement une information claire, complète, explicite et illustrée (Agenda, actualités, grands projets...)

Elle a pour objectifs de créer de la proximité avec les citoyens, de permettre davantage d'interactivités et d'échanges (Portail famille, développement dans le 1^{er} trimestre d'une interactivité avec les associations), de s'adapter à tous les formats d'écran, de faire la part belle aux médias variés (photos, vidéos, infographies...), de rendre plus accessibles les services du quotidien et les démarches en ligne (documents d'urbanisme, prise de rdv en ligne pour les documents d'état civil...).



Cet outil vient conforter "l'écosystème digital" de la ville de Soustons et vient compléter les informations données sur les réseaux sociaux à travers les 5 pages Facebook liées à la ville (@Villedesoustons, @arenesdesoustons, @saisonculturelledesoustons, @10kmdeSoustons, @mediathequedesoustons), les 2 comptes instagram (@jeunesdesoustons et @saisonculturelle), et l'application PanneauPocket utilisée pour les alertes et les événements communaux.

SPORT

LE CENTRE SPORTIF DE L'ISLE VERTE AU CŒUR DES JO 2024

En cette année olympique, le **calendrier des stages prévus au Centre Sportif de l'Isle Verte de Soustons**, Centre Préparatoire Officiel des JO 2024 sur 4 disciplines (Rugby à 7, Judo, Hand, Aviron), se remplit considérablement en ce début d'année.

En tête d'affiche, les « **All Blacks Sevens** » et les « **Black Ferns Sevens** » (équipes nationales masculine et féminine de rugby à 7 de Nouvelle-Zélande, championnes du monde en titre) seront à Soustons du **1^{er} au 24 juillet 2024**, soit jusqu'à l'ouverture des épreuves. Elles succéderont à l'**équipe de France féminine de handball** qui viendra s'entraîner au Hall des Sports du lac dans le cadre de son stage de préparation à Capbreton, prévu en juin et précéderont l'**équipe de France de Judo Paralympique** qui séjournera à Soustons du **1^{er} au 15 Août**.

Hors cadre olympique, le Centre Sportif de l'Isle Verte a déjà finalisé la venue, entre autres, du **club professionnel de rugby à 7 de Monaco** en août, de l'**équipe de rugby irlandaise du Leinster** en septembre.

Il est prévu qu'il accueille également sur tout le 1^{er} semestre de l'année **des équipes internationales et nationales d'aviron, de rugby, de hand Féminin, de canoë**.

D'autres stages garniront au fil du temps le calendrier sportif du CSIV.

Pour en savoir plus, **suivez la page Facebook de la ville de Soustons et celle du Centre sportif**.

 @VilledeSoustons
@Centre Sportif Isle Verte Soustons

CITOYENNETÉ

UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX NÉO-SOUSTONNAIS

La ville de Soustons donne rendez-vous **le samedi 29 juin 2024**, à 9h30, Espace culturel Roger Hanin, à tous les **néo-soustonnais ayant élu domicile dans la commune depuis le 1^{er} juillet 2023** !

 Pour participer à cette journée (présentation de l'équipe municipale, balade guidée en centre-ville, repas musical et festif aux arènes), vous devez vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie au **05 58 41 50 11** ou par mail à **culture@mairie-soustons.fr**



FÊTES DE SOUSTONS

DU 8 AU 11 AOÛT, TOUS EN BLEU ET BLANC !

La ville de Soustons est ravie de vous informer que l'édition des Fêtes de Soustons 2024 **aura lieu du jeudi 8 août au dimanche 11 août inclus**.

En préambule, comme chaque année, la ville de Soustons organise **un concours qui désignera l'affiche officielle de ces Fêtes de Soustons 2024**.

Ce concours a **débuté le 19 février** avec l'ouverture des dépôts des candidatures et des œuvres proposées. A partir de cette date, les candidats ont **jusqu'au 19 avril inclus**, soit deux mois pour faire parvenir leurs œuvres en format numérique à l'adresse : **communication@mairie-soustons.fr**

Le 25 avril, **un jury se réunira pour sélectionner les 3 œuvres finalistes** qui seront ensuite soumises à un vote public du **3 au 31 mai 2024**.

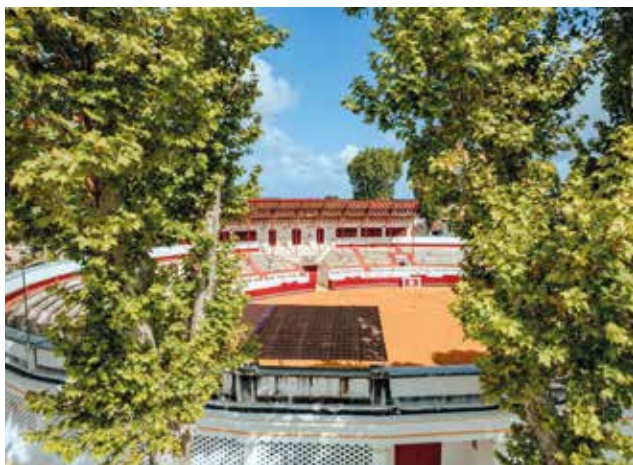
Le lauréat recevra **une récompense de 500€** et verra son œuvre dévoilée **le 14 juin 2024, lors d'une soirée festive**, organisée par la ville de Soustons en collaboration avec la Pena « La Finca » dans les arènes Henri Canelas, et **à laquelle toute la population soustonnaise sera conviée**. (voir p20)

Ce même soir, **le programme des Fêtes de Soustons 2024** sera également présenté.

 Retrouvez toutes les infos sur le concours d'affiche et sur les Fêtes de Soustons

 www.mairie-soustons.fr

 @villedesoustons40



ANIMATION FESTIVE

A 55 JOURS DES FÊTES, ON FERA LA FÊTE !

Après le succès de l'édition 2023, la ville de Soustons renouvelle l'expérience festive de l'annonce du lauréat du Concours d'affiche et du programme des Fêtes de Soustons dans le ruedo des arènes Henri Canelas. À 55 jours des Fêtes 2024, le vendredi 14 Juin, à partir de 19h, elle invite donc toute la population à une soirée dans les arènes. Lors de cette soirée, ouverte à toutes et à tous (entrée libre), la ville de Soustons en collaboration avec la Peña « La Finca » vous propose des concerts pour tous les goûts avec les sons festifs de l'Harmonie Municipale en ouverture, la représentation originale et décalée des « Chemises Froissées », groupe pop-rock montois, et d'autres surprises musicales. Vous pourrez vous restaurer sur place avec les propositions des food-trucks installés dans les arènes, et profiter de la bodega de la Peña « La Finca » dans les coursives des arènes...

Pour cette soirée qui vous amènera jusqu'à 2h du matin, il est recommandé de venir en bleu et blanc !

SUR VOTRE AGENDA

8/03 – Saison culturelle
ALIENOR EXAGERE
Théâtre avec la Compagnie
« Anamorphose »
Espace Culturel à 20h30

9/03 CARNAVAL (défilé)
Centre-ville de Soustons, Jugement de Saint Pansart
(à la Pandelle), Boum / Apéritif-Tapas (salle A noste)

Du 22 au 31/03
SOUTH TOWN JAZZ FESTIVAL
avec 4 grands concerts donnés par le Trio Pastre, Louis Mazetier, Guillaume Nouaux, Mourad Benhamou & The Jazzworkers, Ulf Sandström Trio et Patrick « Bacos » Bacqueville Hot 7 Cruisers – Espace Culturel à 21h

6/04 – Saison culturelle
CONCERT DE L'HARMONIE MUNICIPALE
Espace Culturel à 21h

Les 6 et 7/04
3^{ème} édition de la **FETE DU PRINTEMPS**
Centre-ville de Soustons

27/04 – Saison Culturelle
LES MURMURES D'ANANKE
Spectacle avec le Collectif Arpis
Espace Culturel à 20h30

4/05 – Saison culturelle
CHŒUR D'ALBRET & CHŒUR ORTZI (gratuit)
Espace Culturel à 21h

Du 24 au 29/06
LA SEMAINE AUTOUR DU TORO
avec le Cercle Taurin Soustonnais

 Plus d'infos sur l'Agenda du site de la ville de Soustons : www.mairie-soustons.fr



SPORT

LA FÊTE DU SPORT SOUS LE SCEAU DE L'OLYMPISME

La « FÊTE DU SPORT », organisée chaque année par le Pôle Enfance Jeunesse et Sports, s'associe pour l'édition 2024 avec l'Olympique Tour, événement proposé par le Comité Régional Olympique et MACS. Le 16 Juin, sur la plaine de l'Isle Verte et aux arènes, de 10h à 17h, c'est une journée sport qui vous est proposée avec une marche et une course de 2024 mètres, des initiations aux sports olympiques individuels et collectifs et des animations familiales proposées par les associations soustonnaises et le service des sports de la ville.

 Plus d'infos : www.mairie-soustons.fr

20
TERRE
DE JEUX
24

MAJORITÉ MUNICIPALE

Mesdames et Messieurs,
En 2024, nous poursuivons la mission que vous nous avez confiée en restant à vos côtés pour répondre, du mieux possible, à vos besoins.
Besoins de services : nous avons mis en œuvre ce mois de janvier « l'espace famille » afin de simplifier toutes les démarches des familles pour leurs enfants en regroupant, via un accès unique, toutes les inscriptions, paiements et suivi des demandes concernant les « accueils de loisirs ». La Maison de Santé est en cours d'achèvement. Elle pourra accueillir 18 professionnels et facilitera le travail collaboratif entre eux.
Besoins d'accompagnement : la « Maison France Services » est opérationnelle et vous accueille tous les jours pour faciliter vos relations avec une douzaine d'organismes tels que le Trésor Public, la CAF, Pôle Emploi, la Caisse de Retraite...
Un samedi par mois également, au Pôle

Enfance Jeunesse, se tient le « Café des Parents », un temps d'échange autour de la parentalité dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
Besoins de soutien : le CCAS, notre principal outil pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale, est là pour vous accompagner.
Besoins de logement : nous avons actionné tous les leviers existants afin de favoriser la construction de logements sociaux. Depuis le début de notre mandat ce sont 84 familles qui ont pu accéder à un logement social et 50 de plus qui ont pu devenir propriétaires grâce à l'accession sociale à la propriété.
Différents types de logements ont été construits avec un souci de mixité entre les logements dits libres et ces logements sociaux (y compris les logements en Bail Réel Solidaire).
Dernièrement nous avons réussi à faire classer la ville en zone tendue ce qui va permettre aux jeunes d'accéder au Prêt à Taux Zéro et, nous l'espérons, par le biais

de l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, remettre sur le marché locatif à l'année un certain nombre de logements.
Besoins de loisirs : à côté de l'offre municipale sportive à travers différents dispositifs tels que les "Mercredis Sport Santé", et l'offre municipale culturelle à l'Espace Roger Hanin avec la Médiathèque et la salle de spectacles, nous sommes aux côtés des associations en mettant à leur disposition des locaux et des équipements pour exercer leur activité, et par l'attribution de subventions.
Nous continuerons dans cette voie.

L'équipe « Soustons, une ville à vivre » autour de Frédérique Charpenel

GROUPE RÉUSSIR AVEC VOUS

Sachez que nous demeurons engagés à vos côtés, toujours prêts à porter votre voix avec détermination tout au long de cette année. Notre engagement pour notre ville de Soustons reste inébranlable, et nous resterons vigilants sur tous les sujets qui vous concernent.

Ensemble, bâtissons une année empreinte de réussite collective. Nous sommes à votre disposition pour écouter vos préoccupations, comprendre vos besoins et agir en votre faveur.

Bien à vous,

***Les élus du groupe « Réussir avec vous ! »
Aurélié Soubeste, Elodie Montéro,
Philippe Saint Martin, Florian Deygas,
Olivier Péanne.***

GROUPE SOUSTONS ENVIRONNEMENT SOLIDARITÉ CITOYENNETÉ

Dans le cadre d'une enquête sur la gestion durable de la forêt et son adaptation au changement climatique, la Chambre Régionale des Comptes a contrôlé la commune de Soustons sur les exercices 2017-2022. Dans ses conclusions, on peut lire à la page 10, que « la prise en compte des questions environnementales et climatiques dans l'aménagement forestier (2010-2025) est limitée » et que les expérimentations mises en œuvre sur la période examinée (maintien des feuillus lors des coupes rases, îlot de sénescence) sont « restées marginales. » Malgré des ambitions environnementales affichées, aucun avenant n'est venu modifier le document d'aménagement forestier adopté en 2011 et « tourné d'une manière quasi exclusive vers la production de bois d'œuvre de pins maritimes ». Sur les 1215 hectares relevant du régime forestier, 1188 hectares sont ainsi dédiés à la sylviculture, soit 98% des surfaces.
Sur les questions commerciales et financières de l'exploitation forestière, la commune semble également manifester un intérêt très limité. Interrogée sur le

cubage des bois vendus, la commune indique à la page 21, « qu'elle n'a pas connaissance des volumes de bois réellement extraits de la forêt et vendus, indicateurs qu'elle ne suit pas ». Et sur les questions financières, la commune déclare que « les recettes de la forêt étant considérées comme un « plus » la commune n'a pas développé de vision financière prospective particulière ». A la lecture du rapport de la Chambre Régionale des Comptes, nous pensons qu'il serait temps que la municipalité adopte une gestion plus durable et responsable de la forêt communale.

Sébastien Teulé



LES MARIAGES 2023

17/06 Vanessa AMRIAMINE & Camel BEDROUH
 19/08 Marine POUBLAN & Richard SOUTIF
 01/09 Pauline FERNANDEZ & Raphaël BERTHIN
 01/09 Maiwen THOMAS & Charles COOMBES
 02/09 Anne-Christine MARIE & Laurent CANOEN
 09/09 Sylvie DARRACQ & Nicolas PERROUX
 16/09 Marie-Anne CAZABONNE et Benoit RIBOT
 23/09 Erika HONTHAAS & Gaëtan MASSEZ
 29/09 Aurore BACHELIER & Loïc LACOMMÈRE
 30/09 Amal EL MAHFOUD & Maxime CHEVASSUS
 23/11 Liliane JOSÉ & Arnaud LE DOUCE



LES NAISSANCES 2023

29/04 Milo BOURT-CHANCHOU WALLEM
 05/06 Lou RIZO
 18/07 Gabrielle L'HOSPITAL CLAUDON
 21/07 Louison DARRICAU SARLABOUS
 21/07 Marguerite GONELLA ROUDOT
 05/09 Elias BRU
 06/09 Marius RUFFENACH
 24/09 Oscar POLBOS LOUDET
 18/10 Angelina DELAMOTTE DAGES
 04/11 Raphaël DEVERT
 10/11 Emile LAGARDÈRE
 10/11 Liam ROY

LES DÉCÈS

2023



03/06 Myriam Nathalie PICOT
 23/06 André LAMOUROUX
 02/07 Jean-Claude DUPAU
 22/07 Paulette LESCARET
 29/07 Yvette MILHÈRES
 03/08 Madeleine BARDOT
 08/08 Monique BESLAY
 12/08 Patrick CHRISTIN

17/08 Jeanne LABARTHE
 17/08 André LABADIE
 23/08 Gilbert COUTANT
 01/09 Jacques TRAUILLÉ
 08/09 Roger CAPDEPUY
 25/09 Claude SERRES
 01/10 Jean Pierre COUREAU
 02/10 Marianne CAVAILLÉ

02/11 Jean GOALARD
 03/11 Marthe HIGELIN
 13/11 Sylviane JUDALET
 07/12 Marie-Thérèse GARBAGE
 13/12 Adrienne IMM
 14/12 Huguette DERUELLE
 20/12 Maria VIEIRA
 21/12 Bernard BARRENDEGUY

Afin de respecter votre vie privée, les familles n'ayant pas donné leur accord ne figurent pas dans cette rubrique.



LES SERVICES MUNICIPAUX, VOS PARTENAIRES DE PROXIMITÉ

Accueil de la mairie

9, pl. de l'Hôtel de ville
 Lun. au ven. 8h30-12h/13h30-17h30
 (Vend. 17h) - Sam. 9h30-12h
contact@mairie-soustons.fr

Secrétariat Mme le Maire et élus Demande de rendez-vous

05 58 41 48 87
secretariat@mairie-soustons.fr

ABC de Soustons

severine.guyot@mairie-soustons.fr

Etat Civil : 05 58 41 50 11

Carte d'identité et passeport
 Dépôt dossiers sur RDV
 Pré-dossier sur www.ants.gouv.fr

Police Municipale : 05 58 41 54 99

Accueil 8h30-12h et 13h30-17h

Pôle Enfance Jeunesse et Sports 05 58 41 37 23

Av. Labouyrie (face école Isle Verte)
 Lun. au vend. 9h-12h / 13h30-17h30
secretariat-ejs@mairie-soustons.fr

Services Techniques : 05 58 41 24 80

services.techniques@mairie-soustons.fr
 Lun. au ven. 8h30-12h / 14h-17h30

Réservations salles municipales

Mar. et mer. 9h-12h en mairie
 Tél. : 05 58 41 43 10
culture@mairie-soustons.fr

Service Urbanisme

Dématérialisation des autorisations
 d'urbanisme via www.e-permis.fr
 Tél. 05 58 41 48 85 ou
accueil.urbanisme@mairie-soustons.fr
 Accueil : Lun, mar, jeu et vend. 9h-12h

Centre Communal Action Sociale 05 58 41 44 76

Lun. au jeu. 8h30-12h/13h30-17h30
 Ven. 8h30-12h
ccas@mairie-soustons.fr

Bulletin Municipal de la ville de Soustons – Directrice de la publication Frédérique Charpenel Contact Service Communication, Fabrice Gaujacq, responsable de la communication communication@mairie-soustons.fr Rédaction Fabrice Gaujacq Conception Maquette et mise en page Laurence Morin www.esens-creation.fr Impression Imprimerie d'Albret (Soustons) Distribution DistriExpress64 (Anglet) Crédits photos Ville de Soustons - Christophe Castagné (Rawmer) - Préfecture des Landes - Sitcom40 - Equilibre architecte - Bulle Architectes - Freepik - Agence Esens Dépôt légal à parution - Tirage 6.000 exemplaires

Ville de Soustons – 9, place de l'Hôtel de Ville – 40140 Soustons - Tel. : 05 58 41 50 11 – Mail : contact@mairie-soustons.fr – site internet : www.mairie-soustons.fr
 Horaires d'ouverture – Lundi au vendredi – 8h30/12h – 13h30/17h30 (sauf vendredi 17h) – Permanence le samedi de 9h30 à 12h

An abstract, colorful collage featuring various musical instruments and human hands. A guitar is visible in the top left, a saxophone in the top right, and a double bass in the bottom right. Several hands in different colors (blue, red, yellow, black) are reaching up or down. The overall style is vibrant and artistic.

BILLETTERIE EN LIGNE

www.culture-soustons.festik.net

**BILLETTERIE OUVERTE
DANS 7 LES OFFICES
DE TOURISME
LANDES ATLANTIQUE SUD**

20
24

SOUTHWEST JAZZ FESTIVAL

du
24 au 31
MARS

festik

www.mairie-soustons.fr

@southwestjazzfestival

@culture-soustons

SOUSTONS
Communauté de communes

MACS
Mairie d'Arcachon

XL
Département des Landes

www.culture-soustons.festik.net

UNE HISTOIRE DE FAMILLES

«Au liègeur» et «Agglolux» - Labellisées depuis 2018 entreprises du patrimoine vivant, les deux entités soustonnaises assurent leur pérennité au travers de la transmission d'un savoir-faire, de l'innovation et d'un attachement fort au territoire.



L'histoire du liège soustonnais est une histoire plus vieille qu'un chêne, c'est une histoire de 137 ans.

Cette histoire, aux racines endémiques, raconte une épopée fantastique qui a tissé au fil du temps un lien indéfectible entre le liège et la ville de Soustons.

Ce lien est encore vivant aujourd'hui. Il perdure et s'inscrit dans l'avenir, grâce à trois hommes : Denis, Xavier et Pierre. Le premier a repris récemment l'entreprise « Au Liègeur », les deux autres en ont fait de même avec l'entreprise « Agglolux ». Ces institutions soustonnaises ont aujourd'hui les **ultimes héritières d'un savoir-faire séculaire local, et dernières résistantes à travailler le liège brut en France.**

L'histoire de ces entreprises qui ont vu le jour en 1887 pour l'aînée et en 1929 pour sa benjamine, est avant tout **une histoire de patrimoine, une histoire de familles.**

C'est d'abord l'histoire des Pontneau et des Cave, pionniers ou héritiers de l'industrie du liège soustonnais qui ont su initier pour l'un et pérenniser pour l'autre, un mouvement industriel attaché au territoire.

C'est aussi l'histoire d'une centaine de familles soustonnaises qui, à travers les décennies et les générations, se sont succédées, devant le poste qui leur a été confié, à la transformation de la matière ou

à la fabrication du bouchon.

Ces « figures » soustonnaises valorisent aujourd'hui les cartes postales anciennes qui témoignent de l'âge d'or de cette industrie locale. Sur les photos un peu jaunies par le temps, elles posent fièrement, comme à l'école, devant leur usine de fabrication. **À Soustons, toutes les familles ont un aïeul qui a travaillé dans l'univers du liège.**

« Les gens d'ici ont leur famille sur ces cartes et ils les achètent, car au-delà du patrimoine du « Liègeur », c'est le patrimoine de leurs propres familles ! **Quand vous avez plus de 135 ans d'histoire et d'intégration au territoire, vous êtes le territoire !** observe Denis Sabouret, qui a fait l'acquisition de l'usine « Au Liègeur » en 2018.

Du côté de la route de Tosse, en bordure de l'ancien tracé du chemin de fer qui amenait les wagons du « Matecul » **en gare d'Hardy, se trouve l'entreprise « Agglolux », celle que Xavier Chassereau et Pierre Bienabe ont racheté à la famille Cave en 2021.** C'est ici encore une histoire de famille. Cette usine créée en 1929 par Pierre Gilardenghi, grand-oncle de la famille Cave, est au cœur d'un quartier où vivent toujours les anciens propriétaires, preuve du lien immuable qui s'est tissé entre le liège, l'usine et cette famille.

Cet esprit de famille reste aujourd'hui le socle du dynamisme de ces deux

entreprises. On le retrouve à travers **le choix d'avoir conservé les lieux,** ceux-là même qui ont fait l'Histoire, dans **le choix de préserver un effectif à taille humaine,** celui-là même par qui la transmission du savoir-faire est possible, et surtout dans **le choix d'avoir pris le virage de la stratégie de différenciation** (faire ce que les autres ne font pas) au détriment d'une stratégie de volume et de chiffres, stratégie désormais commune aux grands groupes.

Au sein de ces deux entreprises, **on cultive le bien-être au travail et on valorise la polyvalence,** choix de management qui limite la répétitivité des tâches, donc la lassitude. Cette polyvalence permet aussi **de garder intact l'attachement à la matière, aux produits qu'on fabrique et de favoriser la disponibilité cérébrale nécessaire au travail soigné.** Dans les ateliers, on retrouve une immense majorité de soustonnais, **fiers de perpétuer la tradition et de revendiquer l'ancrage territorial de l'entreprise pour laquelle ils travaillent.** Le peu de turnover, la proximité au quotidien des dirigeants avec leurs employés, les 34 ans de travail de Sandrine chez « Agglolux » ou les 20 ans de Nicolas au « Liègeur » confortent **cette idée qu'à taille humaine, même dans le milieu industriel, on garde la possibilité d'aimer ce que l'on fait et d'être heureux au travail.** Pour faire vivre un arbre, il faut entretenir ses racines. Chez « Agglolux » et « Au liègeur », on mesure tout le sens de cette métaphore !

S'appuyer sur le passé pour construire un avenir, c'est l'élan que semble avoir pris les deux entités aujourd'hui. Chacune a son cœur de métier, l'emballage et le bouchage agro-alimentaire pour « Au Liègeur », l'utilisation des déchets des bouchonniers, le recyclage des bouchons et la transformation du liège en aggloméré pour « Agglolux ». Des traditionnels bouchons et balles de baby-foot, **les deux entreprises mettent aussi leur savoir-faire spécifique au service de marques prestigieuses comme la Maison Hermès ou l'Hôtel du Ritz.** Aujourd'hui, autour de l'association du « Liège Gascon », dont elles sont les membres fondateurs, les deux entreprises entendent **fédérer les acteurs du secteur pour installer durablement la production de liège sur le territoire qui, au travers d'une gestion raisonnée de la ressource forestière, en fait résolument un produit d'avenir.** ■